



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2017, Université de Haute-Alsace - UHA.
hceres-02027029

HAL Id: hceres-02027029

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027029>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Histoire

Université de Haute Alsace (UHA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, politique et sociétés

Établissement déposant : Université de Haute Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Histoire* dispensée à l'université de Haute Alsace (UHA) est organisée sur trois ans en six semestres. Elle propose des enseignements sur les quatre périodes historiques (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) et des enseignements plus spécifiques concernant le patrimoine local (histoire des entreprises et du patrimoine industriel). La formation propose surtout des enseignements de contenus historiques. Les parcours *Science politique* et *Métiers de l'enseignement, de la recherche et du patrimoine* sont proposés dès le semestre 2 (S2). Les cours ont lieu sur le campus Fonderie, à Mulhouse.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont clairement affichés et visent à donner un socle de culture générale et de compétences assez large aux étudiants pour qu'ils puissent ensuite s'orienter vers des formations post-licence. La licence n'apparaît pas comme une fin en soi. La préprofessionnalisation est revendiquée mais elle n'occupe qu'une faible place (un seul module d'enseignement « insertion professionnelle » en première année de 12 heures et qui est compté en bonus). Le contenu du projet professionnel personnalisé (PPP) n'est pas précisé. L'encouragement aux étudiants à partir en stage est louable mais se heurte aux réalités.</p> <p>Le dossier manque un peu de perspectives car les débouchés mentionnés sont assez généraux. Le master <i>Histoire - métiers de la culture, des archives et du document</i> (MECADOC) n'est pas évoqué, or avec la fermeture du master recherche <i>Histoire</i>, on peut s'interroger naturellement sur les suites d'études des étudiants.</p>
Organisation
<p>Le premier semestre (S1) apparaît comme un semestre d'observation constitué de trois ensembles de formation : unité d'enseignement (UE) fondamentale, UE d'ouverture et UE communication. Deux parcours se distinguent à partir du S2 : <i>Enseignement-recherche-patrimoine</i> et <i>Science politique</i>, auxquels s'ajoute un troisième parcours en troisième année de licence (L3) : <i>Enseignement primaire</i>. Du S2 au semestre 6 (S6), chaque semestre est organisé en quatre UE dont les intitulés gagneraient à être standardisés d'un semestre à l'autre et d'un parcours à l'autre pour en avoir une meilleure lecture. Il existe un tronc commun qui correspond aux quatre périodes historiques (UE fondamentale) et à l'UE ouverture, ce qui représente 21 crédits européens (ECTS) sur 30 par semestre. Si la pluralité des parcours vise à proposer une offre de formation plus large, les faibles effectifs depuis plusieurs années risquent de les fragiliser.</p> <p>Le choix d'un parcours dès la fin du S1 apparaît très voire trop tôt.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation s'appuie sur le département d'histoire, le laboratoire du centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et techniques (CRESAT) et l'unité mixte de recherche (UMR) archéologie et histoire ancienne : méditerranéenne - Europe (Archimède) auxquels appartiennent la plupart des enseignants-chercheurs impliqués dans le cycle de licence. Elle s'inscrit bien dans le contexte local auprès des sociétés savantes, des institutionnels (archives municipales, musées) mais manque de véritables partenariats. Le contenu et la fréquence des nombreuses initiatives énoncées (café-histoire, conférences) sont peu explicités. Il existe une indéniable concurrence sur ce segment avec la licence proposée à l'université de Strasbourg (UNISTRA). La baisse des effectifs alors que la tendance nationale est à la remontée du nombre des inscrits en est certainement le signe. Il conviendrait pour cela de mieux se distinguer de l'UNISTRA. Le questionnement porte aussi sur l'après licence car les étudiants du parcours <i>Enseignement-recherche-patrimoine</i> peuvent prétendre au master MECADOC mais pas les étudiants des autres parcours. L'implantation des équipements et notamment de la bibliothèque universitaire qui est sur un autre site que celui où est dispensée la formation n'aide pas.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est constituée de 11 enseignants-chercheurs, dont trois professeurs, deux maîtres de conférences - habilités à diriger des recherches, six maîtres de conférences, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), deux professeurs agrégés, trois professeurs certifiés, un intervenant dont le statut n'est pas déterminé. L'absence de vacataire professionnels est en contradiction avec la volonté de préprofessionnalisation affichée. Au regard des effectifs, l'encadrement est plus que convenable. Le gel des postes peut naturellement faire craindre une baisse du taux d'encadrement. Ce point est essentiel dans la mesure où la qualité de l'encadrement favorise l'attractivité d'une formation. De ce fait, les tâches administratives relevant des enseignants-chercheurs sont parfois lourdes.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La baisse du nombre d'étudiants en première année de licence (L1) (de 92 en 2011/2012 à 63 en 2015-2016) est assez problématique, il est désormais stabilisé autour d'une soixantaine d'étudiants (2013 : 64 ; 2014 : 61 ; 2015 : 63). Les raisons de cette baisse ne sont pas explicitées. Ces chiffres indiquent les inscrits, aucune information n'est donnée sur les présents. Le taux de réussite avancé est de 50% entre la L1 et la L3. Il bénéficie vraisemblablement de la petitesse de la structure et d'un bon encadrement des étudiants. L'absence de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants (pas d'enquête de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants -ORESIP-) est dommageable.</p>
Place de la recherche
<p>Les éléments du dossier sur la place de la recherche sont peu nombreux et souvent assez généraux. On aurait aimé en savoir davantage sur les sorties de terrain ou la participation aux manifestations scientifiques (objectifs, nombre d'étudiants), notamment dans l'optique d'une poursuite d'étude en master MECADOC. Les enseignements directement en lien avec la recherche sont peu nombreux et se limitent à quelques modules en L3 (historiographie 12 heures, épistémologie 12 heures).</p>
Place de la professionnalisation
<p>Pour l'heure, il s'agit davantage d'une volonté que d'une réalité. 12 heures de PPP au S1 de L1, dont on ne sait rien car le détail n'est pas donné, et un module de sensibilisation à l'insertion professionnelle au S2 qui est pris en bonus hors ECTS. La prise en compte des stages et du « montage de projet » est très limitée.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le stage n'est pas obligatoire et l'UE « montage de projet » est une UE libre. Il est aussi évoqué dans le dossier des stages pédagogiques (Vienne, Paris) à l'intention des étudiants de deuxième année de licence (L2) avec restitution. De fait, cela est grandement laissé à l'appréciation des étudiants.</p>

<p>Cela peut permettre d'acquérir de compétences et de responsabiliser les étudiants mais si, comme il apparaît dans le dossier, l'équipe pédagogique accorde une grande importance à ce volet de la formation, les modalités demeurent assez vagues. Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants faisaient un stage. Une politique de stage nécessite aussi de clarifier les attentes et les modalités dans le cadre de la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>En l'état, le dossier n'apporte pas beaucoup d'éléments. Peu d'étudiants bénéficiant d'une mobilité (un ou deux Erasmus par an, au mieux une dizaine d'étudiants sont partis à Bâle grâce au pôle NovaTris de l'UHA). L'UHA éprouve des difficultés pour mobiliser les étudiants malgré le renforcement des enseignements en langue et les aides dispensées. Il en va de même malheureusement dans de nombreuses universités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les étudiants ont le temps de réfléchir à leur parcours et à la suite de leur licence durant tout le S1 de L1. L'existence des parcours ne conduit pas à un cloisonnement trop important. Les enseignements hors histoire et notamment méthodologiques permettent de passer de l'un à l'autre. Le recrutement des étudiants laisse apparaître une prédominance des bacs généraux (70%) les plus à même de suivre ce cursus. Les étudiants peuvent compter sur plusieurs outils (livret pédagogique et méthodologique, plate-forme collaborative et l'UE de méthodologie du travail universitaire) pour mieux saisir la nature du travail en licence. Il existe du tutorat mais les modalités ne sont pas évoquées.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement est comme généralement dans ce type de formation en présentiel. Les nouveaux outils numériques ne sont pas particulièrement utilisés. Il y a quelques efforts en matière de bureautique. La préparation des étudiants à une certification numérique (type certificat informatique et internet -C2I-) est proposée, mais le détail de la formation aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) du S2 et du semestre 4 (S4) n'est pas bien renseigné. Les dispositifs de contrôle des connaissances sont adaptés aux publics particuliers (sportifs de haut niveau, handicapés).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les étudiants sont évalués en contrôle continu et en examen final. Le contrôle continu représente 50% de la note. La durée des épreuves sur table est progressive tout au long des trois années de la licence (deux heures en L1, trois heures en L2, trois heures en L3). Les deuxièmes sessions privilégient en général l'oral, probablement en raison de la faiblesse du nombre des candidats. L'objectif assigné est ambitieux car il s'agit d'arriver à évaluer les mêmes compétences que celles requises dans les classes préparatoires. Cependant il n'y a pas de référentiel sur ces compétences dans le dossier. Le bon taux d'encadrement permet de mieux connaître les étudiants et d'en assurer a priori plus facilement le suivi.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>S'il existe un livret méthodologique, il s'agit avant tout de la présentation des différents exercices universitaires (exposé, prise de notes, commentaire de texte, dissertation). Le rôle des enseignants de travaux dirigés (TD) est à ce titre important. Le contrôle continu est certes un élément qui permet d'apprécier le travail des étudiants mais il n'est pas à proprement parlé un élément de suivi. Il concerne davantage les résultats que les compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Ce suivi des diplômés est en principe assuré par les services centraux de l'UHA mais aucune donnée ne figure dans le dossier. Il est impossible en l'état de l'apprécier.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour les Conseils de département et les jurys. Il existe un Conseil de perfectionnement mais on ne connaît pas la régularité de ses réunions ni ses délibérations. Les pièces manquent pour en apprécier l'exercice.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une offre solide.
- Des petits effectifs qui permettent de mieux encadrer les étudiants sur le plan pédagogique.
- Une équipe pédagogique impliquée.

Points faibles :

- Le manque de solution de poursuite d'étude après l'arrêt du master *Histoire de l'Europe*.
- L'érosion des effectifs en L1.
- Le manque de données sur les poursuites d'études.

Avis global et recommandations :

La licence *Histoire* offre une formation assez classique et de bonne tenue. Elle est surtout axée sur les contenus. Elle gagnerait à élargir son champ à des enseignements plus pratiques notamment dans l'optique du master *Histoire - métiers de la culture, des archives et du document* (MECADOC). Le travail avec les étudiants sur leur projet professionnel demanderait à être développé. Le renforcement de la place du stage devrait être envisagé, mais cela est aussi à voir avec la politique générale de l'établissement.

La proximité des pays étrangers devrait permettre de développer des partenariats avec les universités voisines suisses et allemandes.

Les acteurs de la formation devraient mettre en valeur leur originalité dans le contexte concurrentiel en ciblant mieux les débouchés pour espérer perdurer. Il conviendrait pour cela de mieux se distinguer de l'UNISTRA. Un soutien de l'établissement est indispensable pour assurer le rayonnement de cette licence et son attractivité. Des données sur l'insertion professionnelle des étudiants permettraient peut-être de mieux comprendre l'évolution de l'environnement.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence HISTOIRE

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous n'avons pas d'observations à vous transmettre.

Nous vous prions de recevoir nos très respectueuses salutations.

La Présidente,

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

